

QUALITÉ DE L'AIR **2015**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Surveillance Régionale des Odeurs



**AirPACA**  
QUALITÉ DE L'AIR  
[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

# AVANT-PROPOS

**L**es nuisances liées aux odeurs suscitent de nombreuses plaintes de la part des populations. Devenues un sujet de préoccupation, elles affectent la qualité de vie au quotidien.

Air PACA assure la surveillance des odeurs au sein d'une démarche globale afin de réduire les nuisances olfactives dans la région.

**La Surveillance Régionale des Odeurs (SRO)** a une mission très précise, grâce à des outils de surveillance qui évoluent au fil des années. Elle peut déterminer les zones fortement impactées par une nuisance olfactive, identifier les sources et apporter une information précise auprès du public et des partenaires.

Les outils de surveillance sont complétés par un travail d'investigation dont le but est de localiser les zones probables d'émissions des odeurs. La localisation de ces zones facilite l'identification des sources.

Un jury de nez permanent, constitué de riverains bénévoles, a été formé à reconnaître les odeurs et participe aux observations mensuelles. Des jurys de nez spécifiques sont régulièrement mobilisés pour participer à des campagnes d'observations dans les zones où de nombreuses plaintes olfactives sont recensées.

Les citoyens alertent efficacement Air PACA depuis la fin des années 1990. Un épisode de pollution olfactive (trois plaintes dans une même zone et dans la même journée) génère un rapport avec enquête pour en rechercher les origines.

Le signalement des mauvaises odeurs peut se faire en temps réel, en tout point du territoire, depuis son smartphone. La nouvelle application Signalement Air, développée par Air PACA, participe à une gestion plus rapide et plus réactive des signalements des nuisances olfactives.

## SOMMAIRE

LA POLLUTION OLFACTIVE	03
.....	
OBSERVATION DES ODEURS	
• bilan 2015	04
• une campagne à Gardanne	05
.....	
PLAINTES OLFACTIVES	
• bilan 2015	06
• nuisances olfactives : Le Cannet-des-Maures	07
incident à Berre-l'Étang	08
• Châteaurenard	09
• comment sont gérées les plaintes ?	10
.....	
APPLICATION SIGNALEMENT AIR	11
.....	
ET DANS LA MAISON...	12
.....	

### À SAVOIR

**Observation** : le fait de « renifler » l'air extérieur.

**Perception** : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.

**Taux de perception** : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

**Un rapport de plaintes** est envoyé à la DREAL lorsque trois plaintes sont recensées sur une période de douze heures dans un rayon de 2 kilomètres.

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

# La pollution olfactive

La perception d'une odeur et la caractérisation de la gêne (bonne ou mauvaise odeur) peuvent varier selon les individus. Elles sont liées aux vécus sociaux et culturels de chacun. Dans la mesure où elle constitue une nuisance excessive, l'odeur - la mauvaise s'entend - est considérée comme une pollution.



## ► La classification des odeurs

La classification la plus utilisée pour les odeurs consiste à les regrouper suivant les familles de composés chimiques auxquelles elles appartiennent. Ainsi, **quatre types de composé odorant** sont identifiés : les soufrés, les azotés, les molécules oxygénées et les autres molécules.

Chaque composé odorant peut être assimilé à une odeur familière :

	<i>composés</i>	<i>impressions olfactives (apparemment)</i>
<b>soufrés</b>	sulfure d'hydrogène	œuf pourri
	méthylmercaptan	choux
	éthylmercaptan	choux en décomposition
	allylmercaptan	ail
	diméthylsulfure	légumes en décomposition
	thiolane	gaz (produit d'odorisation du gaz)
<b>azotés</b>	ammoniac	piquante, irritante
	méthylamine	poisson en décomposition
	indole, scatole	excrément
	cadavérine	viande en décomposition
<b>oxygénés</b>	acide acétique	vinaigre
	acide butyrique	beurre rance
	acide valérique	sueur, transpiration
	formaldéhyde	âcre, suffocante
	acétaldéhyde	fruité (pomme)

## ► Les sources et origines des odeurs

Trois grandes catégories d'activités peuvent générer des odeurs.

### *Les émissions industrielles*

- **Activités liées à l'énergie**  
(pétrochimie, combustion de gaz de charbon, pétrole)
- **Activités chimiques**  
(chimie minérale, organique ou inorganique)
- **Activités de l'industrie du bois, du papier et de la viscosité**
- **Activités des industries de l'agroalimentaire**  
(préparation d'aliments : sucres, levures alimentaires...)

### *Les déchets*

Tous les types de déchets sont à l'origine d'odeurs : compostage, déchets ménagers, déchets industriels, carcasses d'animaux, déchets de poissons, déjections animales...

### *Les stations d'épuration*

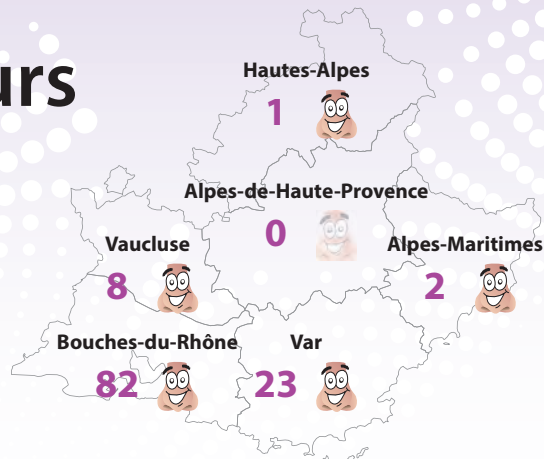
La collecte et le traitement des eaux sont à l'origine d'odeurs. Sont concernés les réseaux d'assainissement, les stations d'épuration urbaines et industrielles.

# Observation des odeurs

## Bilan 2015

### Des nouveaux nez bénévoles dans le Var et le Vaucluse

En 2015, le jury de nez, composé de plus de **110 personnes bénévoles**, est présent sur l'ensemble de la région hormis dans les départements alpins. Ils ont réalisé plus de **8 000 observations**, en hausse par rapport à 2014.

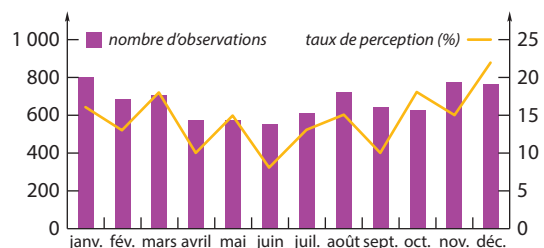


### Taux de perception stable

En 2015, le taux de perception est de 14 %, c'est-à-dire qu'en moyenne une observation sur dix donne suite à une perception d'odeur. Ce taux, classé « faible », est en légère hausse depuis 2012.

Le taux de perception dans les Bouches-du-Rhône (10 %) est plus faible que le taux moyen régional alors que celui du Var est plus élevé (28 %).

Nombre de nez bénévoles de la région PACA en 2015.

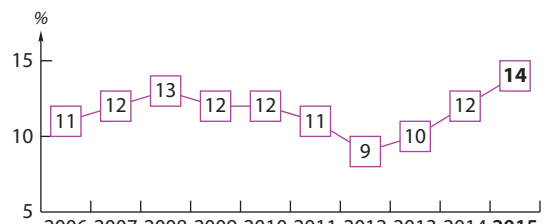


Observations réalisées au cours de l'année 2015 par les nez bénévoles et taux de perception.

### Odeur perçue principalement liée aux déchets ménagers

Pour la première fois, les odeurs les plus citées sont liées aux déchets ménagers (28 %). La part de ces odeurs a presque doublé entre 2014 et 2015 alors que celle du secteur industriel a diminué de plus de moitié (23 % en 2015 contre 49 % en 2014). La part « autres », regroupant les odeurs de fermentation/compostage, fumée de cheminée, gazoil, est constante par rapport à 2014, tandis que celle du brûlage est en forte hausse (14 % en 2015 contre 4 % en 2014).

La forte hausse des perceptions d'odeurs de déchets ménagers est liée aux odeurs ressenties dans le Var (70 %). Dans les Bouches-du-Rhône, les odeurs citées sont principalement d'origine industrielle (37 % contre 4 % pour les déchets ménagers).



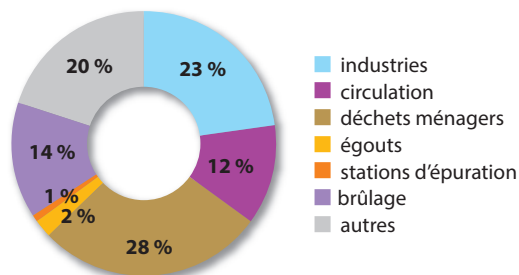
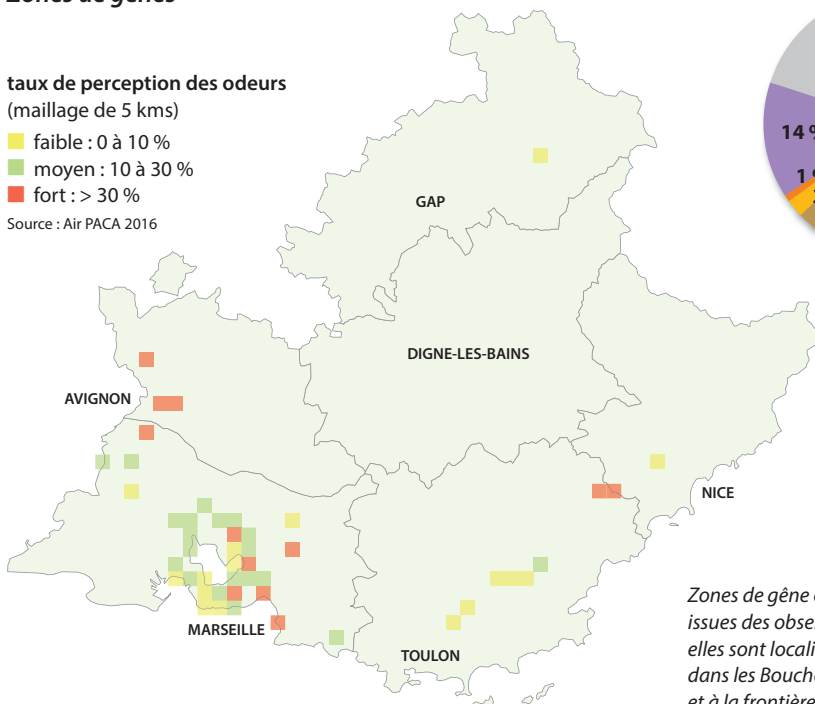
Évolution annuelle du taux de perception des odeurs par le jury de nez : les dix dernières années, le taux de perception moyen est de 11,6 %.

### Zones de gênes

#### taux de perception des odeurs (maillage de 5 kms)

- faible : 0 à 10 %
- moyen : 10 à 30 %
- fort : > 30 %

Source : Air PACA 2016



Origine probable des odeurs perçues en 2015 par les nez bénévoles.

Zones de gêne olfactive en région PACA, issues des observations des nez bénévoles en 2015 : elles sont localisées sur l'est de l'étang de Berre dans les Bouches-du-Rhône, dans le sud du Vaucluse et à la frontière entre le Var et les Alpes-Maritimes.





## ► Une campagne à Gardanne

De nombreuses plaintes ont été recensées à Gardanne à la suite de mauvaises odeurs émanant de la décharge de la Malespine. La DREAL a demandé à Air PACA d'apporter son aide et sa méthodologie pour étudier la situation olfactive dans cette commune avec les outils de la SRO.

L'objectif fixé est de produire des informations précises sur les mauvaises odeurs ressenties. Elles permettent à l'exploitant et à la DREAL de cibler les actions nécessaires à mettre en œuvre pour améliorer la situation olfactive pour les Gardannais riverains de la décharge.

Air PACA a déployé ses deux outils de surveillance des nuisances olfactives de juin 2014 à décembre 2015 :

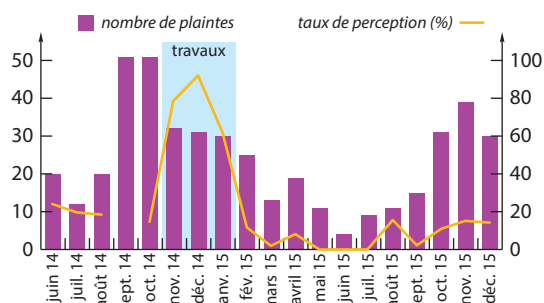
- campagne d'observations des odeurs avec l'aide d'un jury de nez bénévoles,
- recensement et gestion des plaintes des riverains liées à des mauvaises odeurs.

### Situation olfactive de fond et de pointe élevée

La situation olfactive de fond est déterminée à partir des observations mensuelles réalisées par le jury de nez de Gardanne, formé à la reconnaissance des odeurs issues de la décharge : déchets frais, déchets fermentés et biogaz.

Le taux de perception moyen de 30 % est classé comme « élevé ». Les odeurs les plus ressenties sont celle du « biogaz » (38 %) et celles classées dans « autres » (40 %). Ces dernières, citées par les nez, sont principalement les odeurs de solvant (fabriquant de piscine), alumine bauxite, brûlé (plastique brûlé et brûlage de déchets) et vinaigre. Le taux de perception moyen lié uniquement aux odeurs de la décharge s'élève à 21 %.

Les plaintes des riverains permettent d'évaluer la situation olfactive de pointe. Entre juin 2014 et décembre 2015, 454 plaintes et 79 rapports de plaintes ont été enregistrés, nombres plus élevés que ceux observés pour d'autres zones en proximité d'une décharge.



Évolution mensuelle du taux de perception lié à la décharge et du nombre de plaintes durant la campagne d'observations.

(\*) Les observations de septembre 2014 n'ont pas eu lieu en raison d'un problème dans l'acheminement des courriers (fascicules), ainsi le taux de perception n'a pas pu être calculé.

La situation olfactive s'est améliorée au cours du printemps 2015.

Les taux de perception élevés s'expliquent par :

- le fonctionnement en mode dégradé en lien avec des travaux menés sur le site de novembre 2014 à janvier 2015,
- des conditions météorologiques « favorables » à la perception d'odeurs au cours de l'automne 2015.

Suite à la hausse du nombre de plaintes en fin d'année 2015, l'exploitant a anticipé ses travaux pour compléter le réseau de captage de biogaz sur l'alvéole en exploitation.

# Plaintes olfactives

## ► Bilan 2015

### Forte hausse du nombre de plaintes

L'année 2015 enregistre le nombre le plus important de plaintes observées depuis 2005 : **plus de 2 700 plaintes** contre 1 800 en 2014.

Cette hausse est liée en partie :

- au recensement de nouvelles nuisances olfactives au Cannet-des-Maures dans le Var,
- à l'incident industriel à Berre-l'Étang dans les Bouches-du-Rhône en juillet 2015, à l'origine de très fortes nuisances olfactives sur l'Est de l'étang de Berre.

### Près de la moitié des odeurs liées aux déchets ménagers

La tendance observée en 2014 se poursuit en 2015 : baisse des odeurs « industrielles » (38 % en 2015 contre 45 % en 2014) et hausse des odeurs de déchets ménagers (44 % en 2015 contre 39 % en 2014).

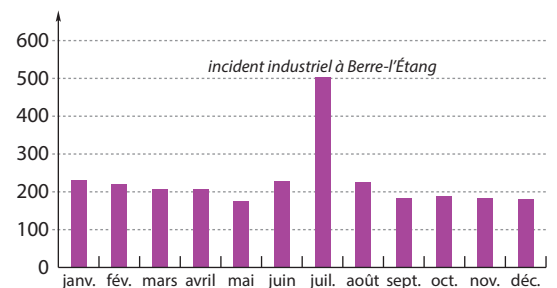
Les odeurs « autres », stables depuis 2013, sont liées au compostage, à l'enfouissement des déchets et au brûlage (plastique, déchets verts).

Deux principales zones concentrent les plaintes :

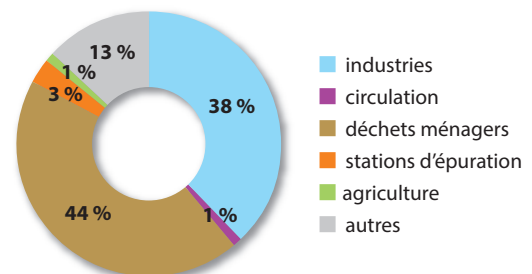
- les Bouches-du-Rhône (Est de l'étang de Berre, Gardanne et Châteaurenard) où les odeurs sont principalement d'origine industrielle (60 %),
- le Var (Le Cannet-des-Maures) avec près de 80 % des plaintes liées aux déchets ménagers.



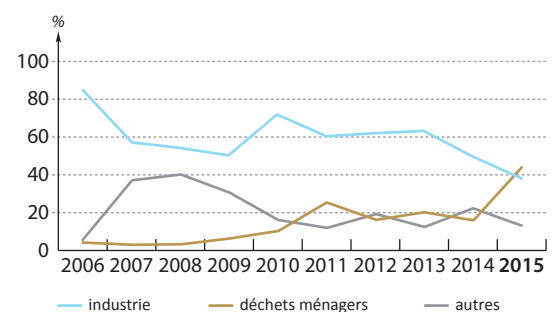
Évolution annuelle du nombre de plaintes liées aux odeurs recensées dans la région PACA : sur les dix dernières années, le nombre moyen de plaintes par an est de 1 700.



Nombre de plaintes mensuelles recensées au cours de l'année 2015 dans la région PACA.



Origine des odeurs selon les plaintes recensées en 2015.



Évolution des origines des plaintes liées aux odeurs durant les dix dernières années.



## ► Au Cannet-des-Maures, l'eau du ciel fait l'enfer des riverains

Des pluies exceptionnelles ont accumulé l'eau en 2014 sur la décharge du Balançon. Un an après, les gaz que ce bain favorise continuent d'empêtrer le voisinage. L'exploitant, lui, déploie son plan d'assainissement et met en place son propre réseau d'alerte.

Les odeurs de pourriture étaient exceptionnelles, elles sont devenues fréquentes ! C'est l'histoire d'une dégradation jamais enrayerée qui reste en travers des fosses nasales de Marie-Christine Jamain, nez bénévole du Cannet-des-Maures.

Sur la colline de déchets accumulés depuis 1974, Hervé Antonsanti s'en désolé mais, oui, le centre de stockage des déchets urbains du Balançon qu'il dirige pollue l'air alentour. Des remugles d'œuf pourri ! Je suis conscient de la gêne, mais nous avons dû gérer une situation exceptionnelle.

En novembre 2014, des pluies torrentielles s'abattent sur le Centre Var. Plus de 500 mm en un mois, soit ce qu'il pleut en moyenne en un an. Notre choix était simple : lâcher l'eau dans une roselière classée, ou la garder et risquer de provoquer des odeurs gênantes. Ce tertre d'ordures « jutera » donc peu à peu les eaux en lixiviats malodorants.

### Une batterie de mesures contre la gêne olfactive

Cependant, un plan de bataille est mis en œuvre. 10 millions d'euros seront investis par Pizzorno, l'exploitant du site.

Un réseau de vaporisateurs est tressé pour attaquer les molécules odorantes. Un bassin de stockage supplémentaire est créé. Les eaux sont ici traitées par un procédé d'osmose inverse, breveté par Pizzorno. La capacité de traitement en est doublée. Nous avons aussi recouvert nos lixiviats d'une huile biodégradable pour les isoler de l'air. Enfin, le circuit de drainage des eaux de ruissellement est revu sur les 5 000 m<sup>2</sup> du site qui reçoit les déchets d'une centaine de collectivités. Par ailleurs, le bureau Environnement-Air, une référence régionale, identifiera les sources d'odeurs et leurs circuits de diffusion alentour.

Les eaux traitées seront transformées en vapeur, chauffées grâce aux biogaz. Elles n'iront plus empêtrer les riverains, espère Monsieur Antonsanti, tout en générant des économies aux communes. La valorisation des déchets, en effet, réduit fortement la taxe sur les activités polluantes dont elles s'acquittent.

Mais si l'exploitant du Balançon a su positiver la formidable contrainte imposée par des cieus incléments, qu'en est-il des effets sur les riverains ?

L'aggravation date de bien avant ces fameuses pluies ! soutient Madame Jamain. Et cela continue, au moins une fois par semaine, toujours en situation de brume matinale.

Retour au Balançon, où le manager abat sa dernière carte. Nous mettons en place notre propre réseau de sentinelles, explique Hervé Antonsanti. Ces volontaires nous alerteront par courriel, en cas de situation d'odeurs gênantes.

Avec ces habitants signalés par la mairie du Cannet et des salariés de Pizzorno riverains, nous pourrions nous montrer réactifs. Le dispositif de sentinelles devrait être activé en mars.

Propos recueillis par Michel Neumuller.

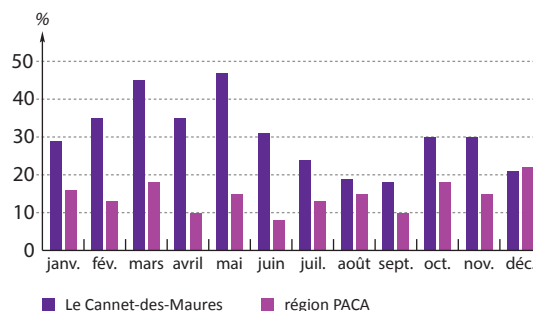


24 000 tonnes de déchets sont reçues ici chaque année.

## Situation olfactive

### Jury de nez : niveau olfactif de fond élevé

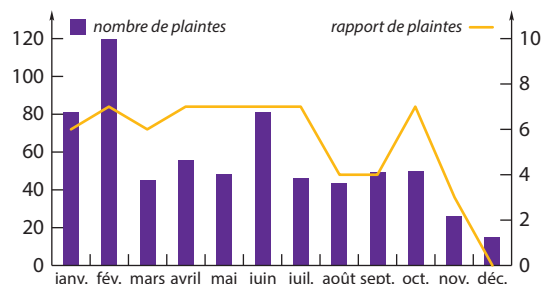
Les odeurs sont ressenties en moyenne un jour sur trois. En 2015, le taux de perception moyen est de 30 %. Il est largement plus élevé que sur l'ensemble de la région PACA. Près de 90 % des odeurs ressenties sur cette commune sont liées aux déchets ménagers.



Évolution du taux de perception au cours de l'année 2015.

### Recensement des plaintes des riverains : situation olfactive de pointe élevée

En 2015, plus de 600 plaintes ont été recensées, liées essentiellement aux déchets ménagers. 65 rapports de plaintes ont été édités.



Nombre de plaintes et de rapports de plaintes recensés au cours de l'année 2015 au Cannet-des-Maures.

Les nuisances olfactives (de fond et de pointe) semblent en baisse entre le début et la fin de l'année 2015.



## ► Nuisances olfactives suite à l'incident industriel à Berre-l'Étang en juillet 2015

Suite à l'incendie déclaré sur un site industriel de Berre-l'Étang, dans la nuit du 14 juillet 2015, Air PACA s'est mobilisée, en lien avec les services de l'État (DREAL et préfecture) afin de déterminer si l'incident entraînait un impact sur la qualité de l'air.

Près de 300 plaintes de riverains liées à des gênes olfactives (gênantes à très gênantes) ont été déposées, notamment à proximité du site durant plusieurs jours. Certains plaignants mentionnaient également des manifestations physiques (vomissements, céphalées, malaises...). Ces gênes ont coïncidé avec des valeurs inhabituelles en composés organiques volatils (COV) sur la station de mesure de Berre-l'Étang.

Les plaintes ont été recensées dans des communes voisines mais parfois plus lointaines jusqu'au nord d'Aix-en-Provence, en fonction de la direction et de la vitesse du vent. Elles ont été signalées principalement à Aix, Coudoux, Rognac, Velaux et Vitrolles.

Le nombre de plaintes recensées par Air PACA n'est pas exhaustif, d'autres ont également été formulées auprès des mairies et des services des pompiers des villes concernées.

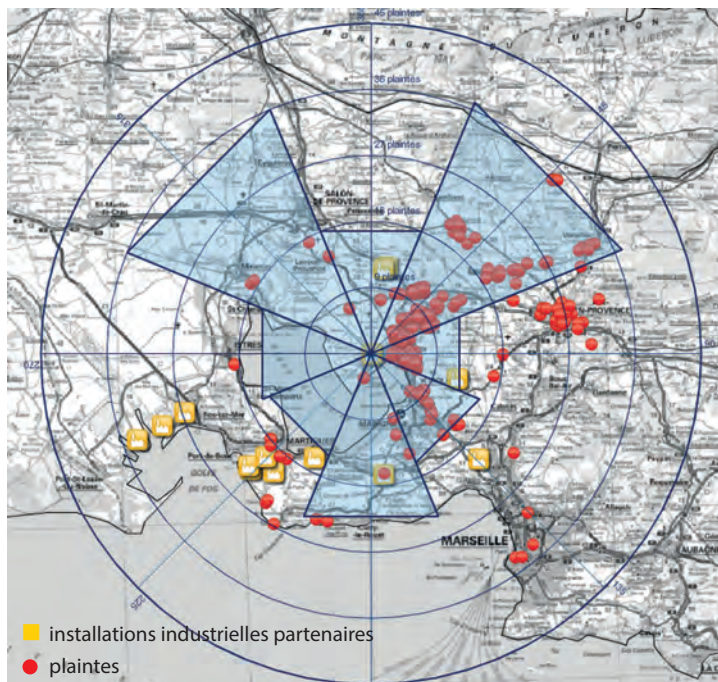
Une analyse des plaintes (heure de la plainte et description) et des conditions météorologiques permet de lier, de façon claire, l'incident aux nuisances olfactives ressenties.



### Pourquoi des odeurs ?

Après l'extinction des foyers d'incendie, les produits pétrochimiques contenus dans les cuves ont commencé à s'évaporer sous l'effet de la chaleur et par la présence de vents faibles à modérés. De plus, les eaux utilisées pour éteindre les incendies se sont chargées d'hydrocarbures. Elles ont été stockées à l'air libre en attente de traitement, contribuant ainsi partiellement aux émissions de COV par évaporation et donc aux odeurs.

Carte des plaintes du 14 au 27 juillet 2015 dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'installation Lyondellbasell Berre.





## ▶ À Châteaurenard, le dialogue ne s'enlise plus dans la boue

*Sotreco puait alentour, et ne se laisse pas encore oublier. Mais renouer le dialogue et faire preuve d'inventivité peut donner des résultats olfactifs. Histoire d'un climat apaisé, malgré la moutarde qui montait au nez...*

À la brume de ce jour de pluies hivernales, se mêlent les vapeurs montantes du traitement de boues. *Ça n'est pas fait pour sentir la rose, mais en confinant tout le process, on arrive à juguler l'essentiel des problèmes.* **Jan-François Chanoux** ne veut surtout pas laisser s'installer un climat délétère avec ses voisins. Le jeune directeur général de la Sotreco a donc, d'une part, essayé de trouver des solutions originales et, d'autre part, entrepris d'aller au contact des riverains.

*Un jour nous l'avons trouvé aux abords d'un champ, se souvient Roselyne Inard, la présidente de l'association locale contre les nuisances, Assauven. Il voulait savoir si l'odeur ne venait pas d'ailleurs.* Par rapport à l'équipe précédemment aux manettes de cette entreprise de fabrication de compost agricole, c'était une révolution mentale.

*Je ne peux pas imaginer de vivre dans le conflit permanent et de provoquer des problèmes, alors que j'ai besoin d'assurer l'emploi de nos quinze agents !* souligne l'intéressé.

### **Du soleil pour mettre les boues à l'ombre**

Dans cette zone d'activité des Iscles, à Châteaurenard, Sotreco traite les boues d'épuration venues d'un vaste territoire, de Nice à Orange. 40 000 tonnes par an qui serviront à amender terres céréalières et vergers.

Mais la maturation des andains dégage de l'azote, beaucoup, et une kyrielle de gaz qui vous donnent l'impression de humer des œufs pourris. *J'en suis à prévoir de sortir dans le jardin en fonction du vent qui souffle,* dit **Madame Renault** qui vit à 200 mètres du site. Ici, Sotreco a été vécu comme une calamité.

*Avec l'ancien propriétaire on ne pouvait plus se parler que par avocats interposés,* reconnaît Roselyne Inard.

En 2013, Jan-François Chanoux et Pierre Godefroy rachètent l'affaire. Très vite, ils nomment un médiateur. Il s'agit de rétablir un contact apaisé, pour comprendre. Un consultant spécialisé, Jean-Marc Van de Kerckhove est aussi mandaté. *En apportant sa compréhension du problème, il nous a permis à tous de contourner l'opposition frontale qui prévalait,* se souvient l'exploitant.

Le dialogue renoué, il est temps de penser à agir. Le bâtiment de réception et de traitement des boues est étanchéifié. Mais comment investir 500 000 euros quand vous venez d'acheter, et que votre chiffre d'affaires n'est pas celui d'une multinationale ? *Avec de la matière grise on compense un peu,* explique Jan-François Chanoux. *Nous avons fait couvrir le toit avec des panneaux photovoltaïques. Au lieu de payer un loyer, la société Terres Solaires nous a réglé une somme unique, qui couvrait l'investissement.*

*Propos recueillis par Michel Neumuller.*



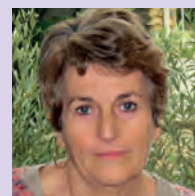
*Leau stagnante, voilà l'ennemie !* signale J.-F. Chanoux.

### **De l'odeur systémique à l'odeur accidentelle**

À l'extérieur, un puissant extracteur d'air doté d'un diffuseur de produits masquants rend un air, certes « en conserve », mais sans odeur pestilentielle, au sortir d'un robinet humé chaque jour. 25 000 m<sup>3</sup> d'air par heure sont ainsi traités, dont on extrait l'azote, qui crée l'odeur.

*Pour autant, Sotreco ne sent pas la rose. Les camions, aujourd'hui sont généralement couverts, voire confinés,* rappelle l'exploitant. *Ce n'était pas encore le cas en 2009, au plus fort de la lutte riverains-Sotreco.* Mais récemment, un camion est reparti toit relevé. Au portique de sortie, arrachage ! Ce jour-là, les remugles ont couvert la contrée.

*Objectivement, le nombre de plaintes a sensiblement diminué ces dernières années,* nous dit-on à la DREAL, la délégation du ministère de l'Environnement en Région. *C'est un établissement prioritaire pour nous, donc les visites sont fréquentes.*



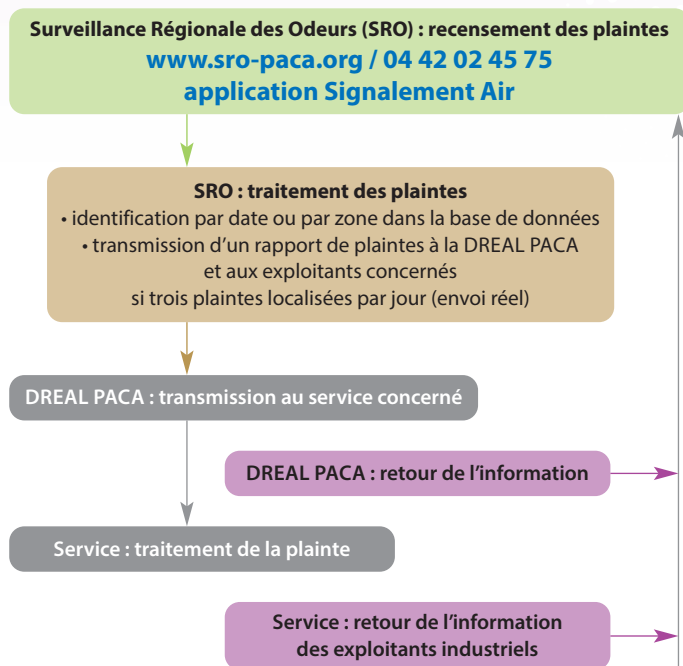
*Entre traitement de boues et épandages ou brûlages agricoles, je ne sors pratiquement que si le vent est favorable.*

*Les odeurs continuent à nous affecter, simplement, nous sommes moins nombreux à les ressentir,* regrette **Madame Renault**. Dans son ancienne ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette infirmière retraitée évoque une conjonction de nuisances. Le brûlage agricole et l'épandage de phytosanitaires dans les nombreux champs alentours y prennent leur part.

Mais comment contrôler une population agricole qui a toujours eu recours au feu pour « purifier » et à l'aspersion de phytosanitaires ? Ce sera encore moins simple que de contrôler une entreprise classée...

## ► Comment sont gérées les plaintes ?

L'efficacité du traitement des problèmes liés aux odeurs doit passer par une circulation rapide de l'information. Pour assurer cette information, une procédure a été mise en place.



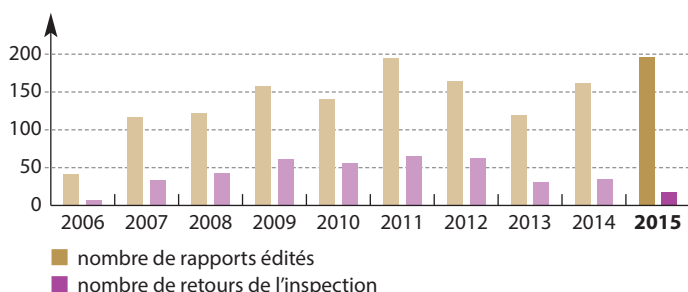
Procédure de transmission aux services administratifs et de retour de l'information.

### Des rapports spécifiques

À chaque pic d'odeurs gênantes, la Surveillance Régionale des Odeurs transmet un rapport aux services de l'État, aux exploitants industriels et/ou à la mairie. Ce rapport est complété par toutes les informations concernant l'épisode olfactif (avis des services de l'État, réponse de l'exploitant...).

Une fois complété, le rapport est disponible sur :

[www.sro-paca.org](http://www.sro-paca.org)



Évolution du taux de retour, suite à investigation, des rapports de plaintes de 2006 à 2015.

Le nombre de rapports de plaintes a augmenté en 2015 en lien avec la hausse du nombre de plaintes liées aux déchets ménagers dans le Var et à l'épisode de nuisances olfactives liées à l'incident industriel à Berre-l'Étang en juillet 2015.

Les retours d'information de ces rapports par les exploitants sont faibles.

## Actions de réduction des nuisances liées aux odeurs en 2015

### Semag - Décharge de la Malespine (Gardanne)

*Des aménagements pour améliorer la situation olfactive*

Depuis le début des plaintes, Semag investit en études et en travaux pour réduire la gêne subie par certains riverains. Suite à un premier diagnostic et pour limiter les nuisances olfactives des riverains, l'exploitant a poursuivi ses actions en 2015 avec la réalisation de six puits et la mise en service de drains pour mieux aspirer le biogaz.

Des réponses et des actions systématiques ont été apportées suite aux remontées d'information des riverains lors de la campagne d'observations 2015.

Des études spécifiques ont été lancées durant le second semestre 2015 visant à définir des actions préventives et curatives pour limiter les nuisances :

- suivi et réglage du réseau, deux fois par semaine,
- contrôle extérieur des émanations,
- système d'alerte et actions proactives en cas d'alerte météorologique,
- travaux supplémentaires d'étanchéification,
- plans prévisionnels d'équipement biogaz pour les cinq prochaines années,
- études liées au ravinement des eaux de ruissellements internes,
- cartographies trimestrielles des émanations.



### Sotreco (Châteaurenard)

*Une couverture étanche des stockages*

La couverture des stocks extérieurs de compost a été achevée en début d'année 2015 et permettra de limiter l'envol de poussières et les nuisances olfactives. La toiture de ce nouvel ouvrage est intégralement recouverte de panneaux photovoltaïques sur une surface totale de 7 200 m<sup>2</sup>. La rénovation de la toiture du bâtiment existant a été terminée début 2015.

Une Commission de Suivi de Site s'est tenue en décembre 2015 en la mairie de Châteaurenard.

### Sède Environnement (Tarascon)

*Diminution du nombre de plaintes*

La création d'une Commission de Suivi de Site commune avec Fibre Excellence devrait être finalisée durant le premier semestre 2016.

Depuis la construction du nouveau bâtiment de stockage des composts en 2014, les plaintes ont considérablement diminué.

# Application Signalement Air

## ▶ Signalez une mauvaise odeur sur votre smartphone

Signalement Air est une nouvelle application développée par Air PACA. Elle permet de signaler les mauvaises odeurs en temps réel, où que vous soyez dans la région PACA. Elle s'ouvre aussi progressivement à d'autres signalements, tels que les brûlages de déchets verts, incidents industriels, feux de forêt...

### Une application simple pour une participation active des citoyens

Chacun peut faire part de ses observations par Internet, téléphone ou par courrier. Désormais, c'est possible sur smartphone. Cette nouvelle application participe à une gestion plus rapide et plus réactive des signalements des nuisances olfactives ou autre problème de pollution.

Vous pouvez signaler une mauvaise odeur ou autre problème de pollution en deux étapes simples et rapides :

- **positionnez votre observation** via le GPS de votre smartphone ou en indiquant votre position sur la carte tactile,
- **décrivez votre observation** (origine de l'odeur, son niveau de gêne, son apparentement...).

Vous avez également la possibilité de rajouter une image et de consulter les observations à proximité.

### Premiers résultats

L'application Signalement Air a été mise en ligne en juin 2015. Au cours du deuxième semestre, 17 % des plaintes ont été recensées via l'application.



Téléchargez gratuitement l'application **Signalement Air** iPhone ou smartphone Android



## Une pollution ? Vite mon portable !

Les citoyens alertent efficacement Air PACA depuis la fin des années 1990.

*C'était le 14 juillet dernier et, dans la nuit, l'usine Lyon-dellBasell de Berre-l'Étang avait essuyé un incendie, provoquant une pollution à partir d'un bac de naphtha. Avec mon Comité Feux de Forêts de Rognac, le matin suivant, on patrouillait dans le coin avec une certaine anxiété. Xavier Soulet, qui se souvient, rentre chez lui et envoie un courriel à Air PACA. Une première réponse arrive rapidement. Avec l'information de la préfecture sur les risques de pollution, mais aussi des précisions rédigées pour nous. Elles nous ont rassurés sur ce que pourrait respirer le voisinage.*

Un rapport complet suivra quelques jours après.

### Des alertes à partir d'un smartphone pour toutes nuisances constatées

L'incident de la raffinerie berroise n'était pas le seul problème ce jour de juillet 2015. À 50 kilomètres de là, à Gardanne, l'application smartphone permet déjà d'alerter Air PACA et avec elle la DREAL, quand le centre de stockage de déchets laisse échapper du méthane.

**Raymonde Frosini** dépose ses plaintes via son ordinateur, en attendant de changer son mobile pour capter le wifi partout. Ce nez bénévole utilise donc les outils classiques mis à disposition par Air PACA. En 2014-2015, elle a participé à une étude particulière lancée par la DREAL, à partir des plaintes reçues par Air PACA. L'enquête menée par un bureau d'études, Environnement-Air, a depuis identifié le centre de stockage comme responsable des odeurs gênantes. Conséquence, le gestionnaire de l'établissement a mené des travaux de récupération des gaz et mis en œuvre un plan de surveillance.

*Il y a des résultats, reconnaît Raymonde Frosini.*

*En 2016, avec notre application pour smartphone, le public pourra trouver l'information utile sur son mobile, mais aussi lancer une alerte, du terrain, pour toutes sortes de nuisances, commente Mélanie Selvanizza, ingénieure communication d'Air PACA.*

*L'application développée a d'abord permis, en 2015, le dépôt de plaintes pour odeurs gênantes. En 2016, le champ des possibilités sera élargi aux poussières dans l'air, au brûlage de végétaux, aux incidents industriels et même aux bruits gênants !*

### Un réseau d'observations qui donne des résultats sur le terrain

*Avec trois plaintes dans une même zone et dans la même journée, nous considérons qu'un épisode de pollution olfactive est intervenu. Il génère un rapport avec enquête pour en rechercher les origines.*

*Ce type d'enquête peut aussi être décidé à partir des observations patientes du réseau de nez bénévoles. Depuis 2008, nous recevons environ 2 000 plaintes par an, avec une hausse en 2015, note Mélanie Selvanizza. Nous verrons ce qu'il en sera les prochaines années, avec ces nouveaux outils.*





*L'air intérieur est plus nocif que l'air extérieur. Ce qui sent bon n'est pas souvent bon pour la santé. Mais l'ennemie numéro 1 reste la moisissure. Murielle Mesbah la traque, comme les produits censés améliorer la propreté. Elle a fait le récit de ses chasses aux nez bénévoles réunis à Air PACA Martigues fin novembre.*



*Les produits nettoyants polluent l'air intérieur, même s'ils sentent bon !*  
Murielle Mesbah



## Et dans la maison...

### ► Mieux vaut ouvrir la fenêtre !

N'attendez pas les effets du réchauffement climatique pour ouvrir vos fenêtres ! Et tant pis si l'air de dehors est pollué... *À l'intérieur de chez vous, en moyenne, il l'est six à huit fois plus !* La sentence de **Mathieu Izard** est sans appel. Il est ingénieur d'études à Air PACA.

La douzaine de nez bénévoles venus se rencontrer à Martigues fin novembre continuera, certes, à humer la pollution odorante du dehors. Mais, au quotidien, ils savent qu'elle sera probablement plus insidieusement grave à l'intérieur. Même si elle sent bon.

Enseignant retraité aixois, **Patrick Rochaix** s'est installé à Martigues, une fois refermés cahiers de textes et emplois du temps... *Je ne m'attendais pas à subir des odeurs aussi putrides. Au lieu de prendre le frais en été le soir, j'ai dû me retrancher chez moi !* Hélas, l'air y sera moins odorant, mais pas moins nocif.

### *Du vaporisateur au lit de bébé, la maison de tous les dangers*

Lits et meubles en bois aggloméré, diffuseurs de parfums d'ambiance, tabac et la myriade de quelques 900 composés organiques volatils, dont quelques-uns se promènent dans l'atmosphère de bien de foyers, certains cancérigènes... la liste exhaustive serait longue de ce qu'on est amené à respirer chez soi.

*Je n'en citerai qu'un, le formaldéhyde, la star des cancérogènes, spécifique de l'air intérieur,* souligne Mathieu Izard. Problème, il est largement relargué par les matériaux et l'ameublement, durant de longs mois.

Une seule solution, même si l'air extérieur n'est pas non plus exempt de cocktails polluants, il faut ouvrir la fenêtre et ne pas obturer les entrées d'air. Ne serait-ce que pour évacuer le dioxyde de carbone, que nous exhalons à chaque respiration et qui est à l'origine de maux de tête, fatigue... lorsqu'il est présent en excès. Conseil de l'ingénieur : *faites des courants d'air, car à partir d'une concentration de 1300 parties par millions (ppm) ce gaz provoque un effet de somnolence.*

### *Derrière le parfum d'ambiance, la crise d'asthme*

Mais l'élément à traquer d'abord, dans nos maisons polluées malgré nos efforts, ce sont les moisissures. *Elles sont causes de 70 % des pathologies que je constate chez l'habitant,* souligne **Murielle Mesbah**.

Conseillère en Environnement intérieur, comme à peine une cinquantaine de ses confrères en France, elle est attachée à l'Hôpital d'Aix, et parvient à diagnostiquer, bon an mal an, les problèmes d'air intérieur de quelques 80 logements. Ses visites sont prescrites par un médecin qui se doute que derrière l'asthme d'un enfant ou d'autres déboires sanitaires se cache un souci lié à l'air intérieur.

Devant une moquette d'appartement type, Murielle Mesbah explique à quels soucis il faut s'attendre. Tel un représentant de commerce en produits ménagers, elle brandit un agent nettoyant, exhibe un vaporisateur de dépoussiérant et aligne une demi-douzaine de « produits de la maison ».

Or, ni l'hydrocarbure aliphatique du dépoussiérant aux fragrances de bois de santal, ni le parfum d'ambiance au lotus « extrêmement inflammable », ni le pipéronyl butoxyde de l'insecticide au « parfum frais et agréable » ne vous feront du bien aux poumons. *En cocktail c'est encore pire,* insiste Murielle Mesbah.

Ses visites à domicile financées, avec son emploi, par le ministère de l'Écologie et l'Agence Régionale de Santé, ont un coût moyen de 350 €, dit-elle, en réponse à la question d'un des participants. Un montant à mettre en balance avec le coût de l'absentéisme au travail, ou de celui des prescriptions pour asthme, qui se répéteront durant des années et des années.

*Propos recueillis par Michel Neumuller/ Article paru dans « La Lettre des odeurs » de janvier 2016.*

# Surveillance Régionale des Odeurs Provence-Alpes-Côte d'Azur BILAN 2015

## **Niveau de fond perçu comme faible par les nez bénévoles...**

En 2015, le niveau de fond olfactif, estimé à travers le taux de perception, est classé « faible ». L'ensemble du jury de nez régional constitué de plus de 110 nez bénévoles, a observé assidûment au cours de l'année : 8 000 observations ont été relevées. Les principales odeurs perçues sont liées aux déchets ménagers et à l'industrie et sont localisées essentiellement dans les Bouches-du-Rhône et le Var, où les nez sont les plus nombreux.

Une campagne approfondie a été menée aux abords de la décharge de la Malespine sur la commune de Gardanne afin de produire des informations précises sur les mauvaises odeurs ressenties : situation olfactive de fond et de pointe élevée.

## **... mais des plaintes olfactives en hausse**

Plus de 2 700 plaintes liées aux mauvaises odeurs ont été enregistrées en 2015 contre 1 800 en 2014 et 1 500 en 2013.

Cette hausse est liée, entre autres, à :

- un incident industriel à Berre-l'Étang dans les Bouches-du-Rhône, à l'origine de plus de 500 plaintes,
- au recensement régulier de nuisances olfactives émanant de la décharge Balançan au Cannet-des-Maures dans le Var.

Les plaintes sont principalement liées aux déchets ménagers. Ce type d'odeur est en forte croissance en 2015.

## **Signalement Air, nouvelle application pour signaler les mauvaises odeurs**

Cette application, développée par Air PACA, permet le signalement des nuisances olfactives en temps réel dans toute la région PACA. Elle s'ouvre aussi progressivement à d'autres signalements, tels que les brûlages de déchets verts, incidents industriels, feux de forêt...



**Vous pouvez devenir nez bénévole  
ou signaler une gêne olfactive :**

[www.sro-paca.org](http://www.sro-paca.org)  
[odeur@airpaca.org](mailto:odeur@airpaca.org)  
04 42 02 45 75



**Signalement Air**

# AirPACA

QUALITÉ DE L'AIR

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)



**Siège social :** 146, rue Paradis « Le Noilly Paradis » - 13294 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 32 38 00 - Télécopie 04 91 32 38 29 - [contact.air@airpaca.org](mailto:contact.air@airpaca.org)

**Établissement de Martigues :** Route de la Vierge - 13500 Martigues

**Établissement de Nice :** 333, Promenade des Anglais - 06200 Nice

